

**Zeitschrift:** Neue Schweizer Rundschau  
**Herausgeber:** Neue Helvetische Gesellschaft  
**Band:** 2 (1934-1935)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Le Fédéralisme et l'Esprit de Clocher  
**Autor:** W.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-758921>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Le Fédéralisme et l'Esprit de Clocher**

*Le fédéralisme est la pierre d'angle de la maison suisse. Bien que ce principe fondamental de notre Confédération ne soit guère contesté, son application pratique inspire parfois quelques inquiétudes patriotiques et légitimes à nos Confédérés de la Suisse romande.*

*Mais d'autre part, l'attitude négative de certains champions du fédéralisme intégral nous paraît de nature à compromettre la bonne cause du fédéralisme. A cet égard, il convient de signaler l'article typique que M. CHARLES GORGERAT, conseiller national, a publié le 18 avril dernier, sous le titre significatif de «Malaise» dans la «Gazette de Lausanne».*

*Aussi sommes-nous heureux de présenter à nos lecteurs la réponse spontanée et concordante de deux écrivains en vue de la Suisse romande, dont nous prenons acte avec une profonde satisfaction. W. M.*

### **A propos d'un malaise**

par Charly Clerc

C'était à Genève, pendant la guerre. Je m'étonnais qu'au milieu de tant de sympathies pour la France, et en marge d'une honorable neutralité helvétique, une légère gallophobie — dans certaines familles — se fit sentir encore: «Vous ne savez pas ce que c'est, me répondit tristement une dame de trente ans, que d'avoir vécu sous leur domination!» Ainsi cette jeune femme éprouvait rétrospectivement l'humiliation du régime français, dont on ne peut dire qu'il fut atroce ni interminable. Cent années d'appartenance à la Suisse n'avaient pas guéri les blessures qu'elle portait par procuration, pour quelque grand'tante ou pour un bisaïeul défunts depuis très longtemps. De tels propos ne s'entendent que chez nous.

J'ai songé à cette Genevoise en lisant dans la Gazette de Lausanne du 18 avril cette réflexion amère sous la plume de M. Charles Gorgerat, conseiller national: «Que l'on pense à l'histoire nationale que l'on inculque à nos enfants vaudois, et où — par exemple — la bataille de Morat (qui fut en réalité le tombeau de la liberté vaudoise et qui est peut-être la date la plus tristement tragique de notre histoire) est présentée comme une journée glorieuse, devant être chantée et fêtée par les descendants des vaincus et des victimes de cette victoire des Ligues suisses».